

Le Bureau communautaire s'est réuni le 27/02/2025, sur convocation du Président envoyée le 20/02/2025.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, D. PICARD, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, JL. STAROSSE, O. HEYOB, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : Ph. MONALDESCHI, R. ARNOULD.

BU2025-06- TRANSPORTS (8.7) – PARTICIPATION AU DEFI « J'Y VAIS AUTREMENT ! » 2025

Face à l'impact du dérèglement climatique, il est important de faire évoluer les d'habitudes de déplacement. Pour inciter les habitants à tester et à privilégier les modes de déplacements plus durables, l'association Vélo et l'Association Initiatives Durables et l'ADEME Grand Est nous proposent de participer à l'édition 2025 du défi « J'y vais autrement ! ».

L'objectif de ce défi est d'inciter au changement de comportements en matière de déplacement domicile-travail en privilégiant les modes alternatifs à la voiture individuelle utilisée par une seule personne (autosolisme). Sur une période d'un mois, **du 1er au 31 mai 2025**, les structures participantes (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces, établissements scolaires, ...) inciteront leurs salariés ou leurs élèves à utiliser ou tester les mobilités durables sur leur trajet quotidien. Un classement sera établi au niveau régional et pourra être établi au niveau du local.

Les collectivités et territoires participants contribuent financièrement à l'organisation du défi et à la mutualisation des moyens. Ils bénéficient ainsi d'un événement « clé en main », d'outils mutualisés, de la communication et des services du défi : site Internet, supports de communication, commande groupée d'objets de promotion, accompagnement, animation.

Cette opération s'inscrit dans la politique de la CC2T en matière de développement durable et de mobilités. La contribution des territoires partenaires est fixée à 1 000 € pour les communautés de communes.

Les conseils départementaux contribuent à leur niveau pour l'organisation du Défi dans les collèges, et la Région contribue à son niveau pour le Défi dans les lycées.

Les résultats du Défi Grand Est seront annoncés avant fin juin 2025. La ou les remises de prix auront lieu avant la fin de l'année scolaire.

Sur le territoire de la CC2T, en lien avec TERRES TOULOISES MOBILITE et le réseau COLIBRI, la collectivité souhaite promouvoir ce défi auprès des agents de l'EPCI, des 41 communes à travers les écoles élémentaires ainsi qu'auprès de l'association de chefs d'entreprises PAROLE D'ENTREPRISES.

Après cet exposé, le bureau communautaire est invité à :

- **Donner son accord et attribuer la contribution de 1000 € au défi, « J'y vais autrement ! » à l'Association Initiatives Durables, structure porteuse de l'événement ;**

- Approuver et autoriser monsieur le Président à signer la convention de partenariat du défi « J'y vais autrement ! » avec l'association ID (Initiatives Durables) ainsi que tous les documents liés à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Mis en ligne le 03/03/2025 à 12h08

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20250227-BU2025_06-D